

→ Linge personnel

Le manipuler avec des gants et le transporter dans un sac plastique :

- Si le linge **supporte** une température $\geq 60^\circ$,
 - le mettre directement en machine avec les produits de lavage habituels.
- Si le linge **ne supporte pas** une température $\geq 60^\circ$,
 - vaporiser un produit acaricide (type A-PAR®, Baygon Vert®...) sur chaque pièce de linge
 - remettre le linge dans un sac plastique,
 - laisser en contact le temps préconisé (3h en général),
 - procéder ensuite à l'entretien habituel en machine,



En l'absence de produit acaricide :

- Mettre directement le linge dans un sac plastique
- Le laisser fermer hermétiquement pendant 8 jours puis laver le linge comme habituellement.



→ Entretien des literies et du mobilier

Vaporiser un produit acaricide sur les matelas, sur les fauteuils en tissu,...



CONSEIL

LA GALE



LA GALE est une maladie sans gravité mais contagieuse. Elle peut toucher tout le monde. C'est une affection cutanée caractérisée par des démangeaisons entre les doigts, sur les mains, le tronc et les membres, surtout la nuit.

Pour éviter l'extension de cette maladie aux autres membres de la famille et à l'entourage, certaines règles et mesures d'hygiène sont à respecter.

Quelques métiers à risque :

- Personnels des établissements médico sociaux,
- Aide soignant(e) à domicile,
- Aide ménagère,
- Aide à domicile,
- Garde malade,
- Personnel de pressing et blanchisserie, hôtels, etc...



QU'EST-CE QUE LA GALE ?

La gale est une infection très contagieuse due à *Sarcoptes scabiei hominis*, parasite creusant des sillons dans l'épiderme (peau).

Le signe clinique majeur est le **prurit intense** (démangeaisons) à recrudescence **nocturne**, ce qui entraîne l'évolution de lésions initiales avec des lésions de grattage et de surinfection.

QUELS SONT LES MODES DE TRANSMISSION

La contamination est avant tout inter humaine, par **contact cutané direct** d'un sujet parasité à un autre sujet, mais aussi **indirectement** par l'intermédiaire de vêtements, de linge ou de la literie contaminés.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE ?

La dissémination du parasite est favorisée par la vie en collectivité. Les facteurs de risque de transmission sont les contacts rapprochés et la cohabitation d'un grand nombre de personnes dans un espace restreint.

TRAITEMENT

Pour la **gale commune**, on peut avoir recours à deux traitements d'efficacité similaire. Consultez votre médecin traitant qui pourra vous prescrire, soit :

→ **Un traitement local** : lavage soigneux de l'ensemble du corps, séchage puis application généralisée, hors visage mais en privilégiant les zones habituelles d'extension d'un produit acaricide ou lotion, crème ou spray (Ascabiol®, Elenol®, Scabeciol®, Spregal®). Laisser agir 12h à 24h avant une nouvelle toilette.

→ **un traitement par voie orale** en prise unique (Stromectol® : 200 µg/kg). Il faut compléter par le lavage des vêtements, draps, serviettes, ... portés dans les 15 jours précédents.



*Cette maladie peut être reconnue en maladie professionnelle (n° 76 N du régime général).
Liste limitative de travaux énumérés par la sécurité sociale.*

PRECAUTIONS RECOMMANDÉES

➤ CONSULTEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT ET PREVEZ VOTRE MEDECIN DU TRAVAIL.

Vous restez contagieux 48 h à 72 h après le début du traitement.

➤ MESURES ESSENTIELLES :

1- Hygiène des mains pour tous : intervenants et famille

- ✓ à l'entrée dans le lieu de vie
- ✓ à la sortie du lieu de vie



2- Port d'équipements de protection à usage unique

Dès l'entrée dans le lieu de vie et à retirer avant la sortie :

- ✓ Surblouse à manches longues
- ✓ Gants à usage unique
- ✓ Surchaussures



3- Pour l'intervenant :

- ✓ Limiter le nombre de visites pendant la période de contagion
- ✓ Ne pas s'asseoir sur les lits du lieu de vie
- ✓ Ne pas déposer sur les lits ses effets personnels
- ✓ Ne pas utiliser les toilettes

4- Pour les familles :

- ✓ Toilette et changement de tous les habits chaque soir
- ✓ Eviter les déplacements

